

---

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

---

Les candidats admissibles qui ont présenté l'épreuve écrite dans un autre établissement du réseau UNAFORIS, ou ceux qui sont dispensés de cette épreuve devront s'inscrire **entre le 29 janvier 2018 et le 23 mars 2018** pour passer les épreuves orales :

- ❖ En envoyant l'attestation d'admissibilité UNAFORIS ou le diplôme vous dispensant de l'épreuve écrite (diplôme de niveau III : DEASS, DEEJE, etc.)
- ❖ En joignant un chèque d'un montant de 100 €uros à l'ordre de l'IFME
- ❖ En téléchargeant et en remplissant le formulaire d'inscription
- ❖ En joignant les pièces complémentaires, pour Educateur Spécialisé et Assistant de Service Social (faire 1 dossier pour chacun de ces concours) :
  - Un Curriculum Vitae ET une lettre de motivation d'une à deux pages (produite pour cette formation), qui seront présentés et commentés à un examinateur professionnel. Ces documents pourront être accompagnés de tous justificatifs d'expérience permettant d'illustrer l'intérêt porté par le candidat à des publics en difficultés, à un engagement citoyen, associatif, humanitaire...
  - 3 timbres au tarif en vigueur
  - 2 photos d'identité récentes (format 4x5)
  - Une copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité
  - Une copie des diplômes ou titres requis

**PASSÉ CE DÉLAI, VOTRE CANDIDATURE SERA ANNULÉE,  
AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCEPTÉE**

---

## ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

### COÛT : 100 €uros

---

#### 1) Épreuve d'entretien de motivation avec un professionnel d'une durée de 20 minutes (notée sur 20 points).

Entretien oral à partir d'un CV et d'une lettre de motivation d'une à deux pages (produite pour cette formation), qui seront présentés et commentés à un examinateur professionnel. Ces documents pourront être accompagnés de tous justificatifs d'expérience permettant d'illustrer l'intérêt porté par le candidat à des publics en difficultés, à un engagement citoyen, associatif, humanitaire...

Les critères retenus pour cette épreuve sont :

- La qualité du CV et de la lettre de motivation, la présentation orale, l'expression orale, la qualité d'écoute et la posture,
- La richesse de l'engagement et/ou des expériences antérieures,
- Comment la formation est-elle pensée (la motivation pour la formation et les attendus),
- Les connaissances et motivation du métier,
- L'ouverture d'esprit, la curiosité et le sens critique.

#### 2) Épreuve de groupe (notée sur 20 points).

Épreuve de 1h20 qui permettra d'évaluer les capacités d'adaptation, de travail en équipe, de prise de responsabilité et d'initiative au travers d'une activité collective organisée à partir d'une consigne donnée.

Les critères retenus pour cette épreuve sont :

- La capacité à se saisir collectivement d'une commande, capacité à communiquer,
- La capacité à travailler en groupe, à agir ensemble,
- La créativité, le sens de l'animation,
- La capacité d'expression (clarté du propos, qualité de communication avec les autres),
- Capacité à l'évaluation.

**Le total des deux notes est éliminatoire s'il est inférieur à la moyenne (<20/40).  
Après réunion de la commission de sélection, les candidats admis seront ceux qui, dans la limite du quota fixé par la Région, auront obtenu le maximum de points**